



DECISION N°UCB/R/BB/ 153 /2023 PORTANT NOMINATION DES DOYENS DES FACULTES DE DROIT, MEDECINE ET SCIENCES A L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE BUKAVU

Le Recteur de l'Université Catholique de Bukavu (UCB) ;

Vu le Décret du 21 novembre 1989 de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Bukavu portant érection d'une université dénommée « Université Catholique de Bukavu » (UCB);

Vu l'Ordonnance présidentielle numéro 06/106 du 12 juin 2006 portant agrément définitif de l'UCB ;

Vu les Statuts de l'UCB, spécialement en leur article 49, litera h ;

Vu la Décision N°UCB/CA/P/MR/103/23 du 30 mai 2023 portant nomination du Recteur de l'UCB;

Vu les Procès-verbaux des Conseils de Facultés ci-haut citées du 28 juillet 2023 ;

Vu la décision n° 039/CEP/UCB/2023 du 4 août 2023 de la Commission Electorale Permanente portant publication des résultats définitifs des élections des Doyens de Facultés de Droit, de Médecine et de Sciences.

Vu les délibérations de la réunion du Comité de Direction du 31 juillet 2023 ;

Considérant la nécessité et l'urgence ;

DECIDE :

Article 1 : Sont nommés respectivement Doyens de Facultés de Droit, Médecine et Sciences de l'Université Catholique de Bukavu, les personnes dont les noms suivent :

1. Professeur Dr MAGADJU MUHINDO Pacifique, Doyen de la Faculté de Droit
2. Professeur Dr MASIMANGO IMANI Mannix, Doyen de la Faculté de Médecine
3. Professeur Dr MUVUNDJA AMISI Fabrice, Doyen de la Faculté de Sciences.

Article 2 : La durée du mandat pour les Doyens des Facultés de Droit et de Médecine est de 4 ans renouvelable, soit du 28 juillet 2023 au 28 juillet 2027.

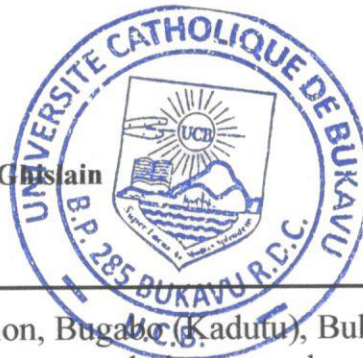
Article 3. La durée du mandat pour le Doyen de la Faculté de Sciences est de 4 ans non renouvelable, soit du 28 juillet 2023 au 28 juillet 2027.

Article 4 : Toutes les dispositions contraires à la présente Décision sont abrogées.

Article 5 : Le Vice-recteur aux affaires académiques et l'Administrateur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Bukavu, le 14 août 2023

Professeur **BISIMWA BALALUKA Ghislain**
Recteur



02 Avenue de la Mission, Bugabo (Kadufu), Bukavu, RD Congo

www.ucbukavu.ac.cd